

DÉCLARATION COMMUNE

ENTRE

**MADAME NADINE GIRAULT,
MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES
ET DE LA FRANCOPHONIE DU QUÉBEC**

ET

**MADAME LOUISE MUSHIKIWABO,
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE**

**POUR L'IMPLANTATION DE LA REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
POUR LES AMÉRIQUES À QUÉBEC**

Réunies à Québec, le 10 mai 2022, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, Madame Nadine Girault et la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Louise Mushikiwabo, réitèrent le caractère distinctif de la relation entre le gouvernement du Québec et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et soulignent la qualité et la richesse de la relation entretenue depuis maintenant plus de 50 ans.

La profondeur de cette relation s'illustre entre autres par l'implantation d'institutions de la Francophonie au Québec, dont l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF, sis à Québec, de même que l'Agence universitaire de la Francophonie et TV5 Québec Canada, toutes deux sises à Montréal.

La ministre et la Secrétaire générale se réjouissent de la décision prise par les représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement de l'OIF lors de la 118^e session du Conseil permanent de la Francophonie, tenue les 18 et 19 novembre 2021, de créer la Représentation extérieure de l'Organisation internationale de la Francophonie pour les

Amériques (REPAM) à Québec. La ministre salue d'ailleurs l'initiative de cette proposition par la Secrétaire générale.

La ministre et la Secrétaire générale prennent les dispositions pour l'implantation à Québec de la REPAM et l'accueil des membres de son personnel, lesquels bénéficieront des mêmes avantages, privilèges et immunités que ceux accordés aux membres du personnel de l'IFDD.

En outre, la ministre et la Secrétaire générale encouragent les équipes du gouvernement du Québec et de l'OIF à poursuivre les travaux en vue de la conclusion, dans les prochains mois, d'une nouvelle entente relative aux avantages, privilèges et immunités, aussi bien de l'IFDD que de la REPAM, ainsi qu'à ceux des membres de leur personnel.

Enfin, la ministre et la Secrétaire générale se disent enthousiastes à l'effet que la REPAM contribue à faire rayonner la Francophonie et la langue française dans l'ensemble des Amériques.

Signée à Québec, le 10 mai 2022, en double exemplaire.

(Original signé)

(Original signé)

Nadine Girault
Ministre des Relations
internationales et de la
Francophonie du Québec

Louise Mushikiwabo
Secrétaire générale de la
Francophonie